

LA PRESIDENTE  
N°129 CL/LB

Paris, le 30 novembre 2015

Madame la Directrice,

J'ai l'honneur de vous annoncer que le jury du Prix des droits de l'homme de la République française Liberté – Egalité – Fraternité a décidé de décerner, comme tous les ans, une « mention spéciale » à cinq candidats, dont T.E.D.I.C., pour son projet visant à promouvoir les droits numériques et à renforcer les connaissances des personnes dans ce domaine.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir féliciter vivement les membres de votre organisation pour la qualité et la pertinence de leur travail.

Les résultats du vote du jury devraient être officiellement proclamés, le 10 décembre prochain, lors de l'assemblée plénière de la Commission nationale consultative des droits de l'homme.

Un diplôme d'attestation et une médaille vous seront remis lors d'une cérémonie organisée par l'ambassade de France dans votre pays de résidence.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'assurance de ma parfaite considération.



Christine LAZERGES

Madame Sequera  
Azara 197 y Yegros Piso 10<sup>a</sup>  
Asunción  
Paraguay